

Appel à contributions

Bandit ! Voyou ! Voleur ! Chenapan !

Protestations médiatiques et « bagnes d'enfants » en Europe et en Amérique (XIX^e et XX^e siècles)

Colloque en Sorbonne 29 et 30 avril 2008

De la critique de la Petite roquette durant le congrès pénitentiaire de Bruxelles en 1847 à l'affaire « Cheval pour tous », qui défraie la chronique en 1999, les institutions éducatives destinées à l'enfance « irrégulière » ont suscité de nombreux débats et des polémiques acharnées. Ce colloque veut analyser les modalités et les significations de ces campagnes de protestation, menées aux XIX^e et XX^e siècles en France mais aussi en Europe et en Amérique du Nord.

Chaque vague d'indignation a sa propre histoire : une causalité liée à des contextes variés (législatif, judiciaire, institutionnel...), un mode d'intervention privilégiant tel ou tel support médiatique (presse, édition, audiovisuel...), une durée plus ou moins longue (d'une semaine à plusieurs mois) et une efficacité variable, qui va de l'initiation de réformes importantes à l'échec total.

En dépit de leurs différences, ces campagnes constituent un objet d'étude cohérent au croisement du social, du politique et du culturel. Elles dessinent les contours d'un genre d'intervention spécifique sur la scène publique, fondé sur une rhétorique dénonciatrice et sur l'usage des vecteurs de la communication de masse. Il s'agit donc, lors de ces journées, d'interroger ces prises de parole dans toute leur complexité à travers leurs conditions d'émergence (influence du sexe des enfants ou des personnels concernés), leurs caractéristiques discursives et les réactions qu'elles ont suscitées (réception immédiate, contresens, réappropriation *a posteriori*). Retrouve-t-on des stéréotypes sur la longue durée ou repère-t-on au contraire des transformations selon les chronologies propres à chaque espace, à l'histoire de l'enfance irrégulière ou aux transformations du champ médiatique ?

Dans une perspective internationale, le colloque rassemblera des approches monographiques et des réflexions transversales autour de trois grands axes.

I. Les acteurs

Le terme d'acteurs doit être entendu de manière extensive, il concerne aussi bien les individus emblématiques que les groupes (partis politiques, églises, association professionnelles) qui prennent part à ces campagnes, en les lançant ou en y réagissant. On pourra notamment se demander selon quelles modalités ces acteurs accèdent-ils au débat public et comment ils construisent la légitimité de leur intervention. Leurs prises de position s'inscrivent-elles dans la reprise ou dans le démarquage vis-à-vis de postures, de thématiques et d'un imaginaire convoqués antérieurement ? En quoi se rattachent-elles aux enjeux politiques, sociaux et culturels de leur époque ?

II. Les institutions

Quels types d'institutions sont dénoncés ? Sur quelles pratiques particulières l'indignation se focalise-t-elle ? Les scandales qui secouent les institutions « totales », au sens de Goffman, et ceux qui concernent les structures ouvertes sur la société civile sont-ils de même nature ? Comment s'expriment les éventuelles critiques internes ? Entre déni, reconnaissance officielle des erreurs et réforme, quelles sont les stratégies développées par les établissements ou les administrations mis

en cause ?

III. Les médiatisations

La dimension médiatique joue un rôle central dans la mise en place des campagnes de protestation. Il faudra mettre en lumière l'importance des médiateurs (éditeurs, journaux...) et s'intéresser aux variations des argumentaires en fonction des spécificités (contraintes techniques, rôle de la censure, aires de diffusion) de leurs supports : presse, livre, caricature, affiche, cinéma, télévision... On pourra par exemple étudier le passage d'une dénonciation d'un support à un autre.

Par quelles stratégies rhétoriques communique-t-on au public le scandale que l'on prétend dénoncer ? Quelle est la part du discours argumenté et de la mise en scène émotionnelle ? Sur ce point, il semble essentiel de réfléchir au poids particulier des images. De la simple illustration à l'administration de la preuve, en passant par le goût du sensationnel, elles offrent un répertoire d'usages variés aux dénonciateurs des bagnes d'enfants. Quelle place leur accorde-t-on dans ces campagnes ?

Les propositions d'interventions (3000 signes maximum) mentionneront avec précision les sources et le champs chronologique de l'étude.

Elles devront parvenir avant le 30 octobre 2008. Les communications pourront se faire en français ou en anglais.

Institutions organisatrices : Association pour l'histoire de l'éducation surveillée et de la protection judiciaire des mineurs ; Images SOciétés et Représentations / Centre de recherches historiques (CRH) du XIXe siècle (Paris I-Paris IV) ; École nationale de la Protection judiciaire de la jeunesse (Ministère de la Justice).

Comité d'organisation : Fabrice Audebrand (ENPJJ), Michel Basdevant (CNRS), Véronique Blanchard (PJJ), Gisèle Fiche (AHESPJM), Mathias Gardet (Université Paris VIII), Sébastien Le Pajolec (Université Paris 1), Jean-Jacques Yvorel (ENPJJ)

Comité scientifique : Comité scientifique : Anne-Claude Ambroise-Rendu, (MCF, Université de Versailles Saint-Quentin), Remi Casanova (ENPJJ), Frédéric Chauvaud (prof. Université de Poitiers), Dominique Kalifa (prof. Université de Paris I), Jean-Noël Luc (prof. Université Paris IV), Vincent Meyer (prof. Université de Metz), Martine Ruchat, (Université de Genève), Jean-Claude Vimont, (MCF, Université de Rouen), Dominique Youf, (ENPJJ).

secrétariat scientifique : Ariane Beauvillard